

Entrave au droit et la liberté syndicale sur la PIC MPA :

Il est grand temps que cela cesse !

A force de décentraliser les responsabilités aux Directeurs d'établissements, certains d'entre eux se croient au-dessus des lois et des principes fondamentaux régissant la République ■ Le droit syndical et plus largement la liberté syndicale font partie de ces principes consacrés par les textes internationaux et le préambule de notre Constitution du 27 octobre 1946 ■ Sur la PIC Marseille Provence Alpes, la Direction confond (volontairement ?) la liberté syndicale avec la répression syndicale, ainsi que la négociation avec la compromission ■ SUD PTT condamne les attaques, pressions gratuites, les refus injustifiés de détachements et la véritable chasse aux « sorcières » menée par la Direction de la PIC MPA, en violation des droits syndicaux...

Des provocations gratuites de la Direction de la PIC MPA à l'encontre des militants SUD !

A l'heure où La Poste déclare prôner le dialogue à « **consonance sociale** » et le respect mutuel, il est des établissements, tels que la Plateforme Industrielle Courrier Marseille Provence Alpes, où les concepts de l'entreprise ne servent qu'à tapisser les panneaux de communication et où la Direction applique un droit syndical à géométrie variable...

Au lieu de respecter la représentation syndicale et le rôle essentiel des représentants syndicaux dans les relations professionnelles, la Direction de la PIC MPA fait tout pour entraver l'exercice du droit syndical.

Cela se traduit notamment par des hurlements grossiers lors des visites de nos représentants syndicaux pour tenter de les intimider et de décourager ainsi les agents d'aller à leur rencontre, ainsi que par une conception très rétrograde et à sens unique (*type 19^{ème} siècle*) de la libre circulation et de la distribution de tracts syndicaux.

A croire que cette Direction n'a rien d'autre à foutre que de tenter de s'en prendre aux représentants SUD locaux par tous les moyens, même les plus lamentables.

Mais ce qui ne nous détruit pas, nous rend plus fort et rien n'est plus bête qu'une Direction aveuglée par son souhait de s'en prendre à un syndicat tel que le nôtre !!

Le « chien hurle » et la caravane SUD passe !!!

Qu'il n'en déplaise à ces quelques « **petits messieurs** », SUD PTT ne changera pas de mode de syndicalisme et s'opposera à toutes les attaques contre les droits des travailleurs-euses.

La libre circulation dans l'entreprise des représentants syndicaux et plus largement de la représentation du personnel, font partie des droits inaliénables composant la liberté syndicale.

La libre distribution de tract d'origine syndicale, le droit de s'organiser collectivement et de se constituer en section syndicale sont également aux rangs des principes et droits fondamentaux tant au niveau international, européen que français.

SUD PTT ne laissera pas une Direction zélée remettre en cause des droits et libertés obtenus par le sang de nos anciens...

Une injustice pour un est une menace pour tous et les attaques contre les représentants syndicaux doivent faire l'objet d'une réponse collective du personnel.

Afin de dénoncer ces méthodes d'un autre temps, nous avons demandé à être reçus par le Directeur de la DSCC 13.

Création d'une Direction nationale pour les PIC et sortie annoncée des DSCC :

Nous venons d'apprendre dernièrement que le nouveau Directeur national du Courrier avait lancé



un projet visant à sortir les PIC du champ de compétence et de gestion des DSCC, en créant une Direction Nationale autonome.

Ce type de projet n'est pas sans conséquences pour les agents des PIC et notamment pour celle de Marseille Provence Alpes, avec un Directeur qui veut être « *calife à la place du calife* »... L'absence de décideur territorial risque d'éloigner notre capacité à discuter avec le véritable décideur et de nous renvoyer à des pseudos Directeurs dépourvus d'autonomie décisionnelle...

À la PIC MPA, comme dans le reste des établissements des Bouches du Rhône, il est grand temps de remettre du collectif et d'aller sur une riposte globale.

Des attaques contre le syndicalisme pour affaiblir les résistances et réduire les droits sociaux :

Les attaques et la stigmatisation des représentants syndicaux n'ont qu'un seul but, pour le patronat et le gouvernement, celui d'affaiblir la capacité de résistance sociale pour réduire ou supprimer un grand nombre de droits sociaux.

Ce ne sont pas la survie, la sauvegarde de l'entreprise ou de nos emplois qui les préoccupent mais bien les deniers et dividendes qu'ils doivent verser aux actionnaires (*État et Caisse des Dépôt et des Consignations*).

Certains cadres véhiculent l'idée que SUD voudrait détruire La Poste et se présentent en sauveurs de l'entreprise, avec des idées révolutionnaires : « **Supprimer les emplois d'aujourd'hui pour sauvegarder ceux de demain** ». Les chômeurs vous remercieront de tant de chaleur et de compréhension face à la misère sociale à laquelle vous contribuez avec vos idéaux patronaux, plus stupides les uns que les autres !

SUD PTT est un outil d'émancipation et de transformation sociale au service des travailleuses afin de faire évoluer notre société vers plus de justice sociale.

SUD PTT est aussi un outil pour faire admettre aux dirigeants de notre entreprise que le service public postal n'est pas « **un vilain mot** » banni par nos communicants, mais un véritable bien commun d'intérêt général pour toute la population.

SUD PTT ne cautionne pas la marchandisation de notre entreprise et la casse de nos emplois, sur l'autel de la rentabilité et de la sacrosainte productivité nauséabonde.

Et si des responsables utilisent l'intimidation comme seul outil de gestion du personnel, cela révèle bien l'impuissance intellectuelle et morale de ces gens-là et du niveau de bassesse dont ils font preuve dans leurs fonctions.

Vers une mobilisation unitaire et nationale des postiers-ères :

Il nous faut rapidement nous rassembler autour de revendications claires sur la rémunération, les emplois et les conditions de travail, afin que tous les postiers-ères des différents métiers de La Poste se mobilisent ensemble dans une grève nationale Poste au mois de Mars 2016.

Il n'est pas indécent, au regard de nos salaires, de revendiquer l'octroi d'un 13^{ème} mois, une augmentation du complément de rémunération et des niveaux de protection et de prévoyance pour les actifs et les retraités.

Nous sommes également déterminés à obtenir le remplacement de tous les départs (1 départ = 1 comblement) par la transformation de salarié-e-s précaires (CDD, Intérim, Contrat d'avenir...) en CDI.

Il nous faut également obtenir : L'arrêt des réorganisations, de la sécabilité, de la poly-activité à outrance, l'octroi de jours de repos pénibilité pour tous et des horaires respectueux de la personne humaine avec un refus de la pause méridienne.



Solidaires Unitaires Démocratiques

BP 90055 13202 Marseille cedex 02

Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 03 février 2016